

Sous-direction Technique

Date : 17/09/2024

Réf : AT/DO12/Sous-D. TEC /119/2024

A / Monsieur : RADJAI MED AMINE
Gérant De l'entreprise : RADJAI MED AMINE

Objet : Mise en demeure.

Projet : ODS N° : 226/2024 DU 21/08/2024 (Travaux de raccordement des abonnées en FTCC au profit du CMP Bir El Ater).

Dans le cadre de la réalisation Travaux de raccordement des abonnées en FTCC au profit du CMP Bir El Ater Objet de L'ODS mentionné, il m'a été donné de constater que votre entreprise est absente pour accomplir les travaux au sujet.

A cet effet, je vous mets en demeure d'entamer les travaux, toute en application clauses du contrat en vigueur notamment l'article 34, un délai de huit (08) jours pour remplir vos engagements contractuelle).

Faute de quoi je me verrais dans l'obligation d'appliquer le règlement en vigueurs.

DOT / TEBESSA



Le Directeur Opérationnel des Télécommunications
de Tébessa P / I
BOURAS Samir

